



Syndicat de copropriété surconsommation d'eau

Par **Clemouche**, le **11/10/2021** à **19:05**

Bonjour je reviens une nouvelle fois vers vous pour vos conseils nous penson que notre syndicat de copropriété ce fou un peu de nous

nous avons emménagé dans notre appartement mis novembre 2020 (nous sommes 2) jusqu'à là tous vas bien mis septembre nous recevons un appel de notre syndicat nous informons que pour la période de décembre 2020 a mai 2021 nous aurions à nous deux consommer plus de 800m3 d'eau et que nous aurions donc à payer presque 3000€ bien évidemment

nous avons pensé à une fuite mais riens du tous surtout qu'après mai notre consommation est redevenue normal

je tiens à préciser nous n'avons pas accès à notre compteur sous clef est ce normal que nous pouvions pas avoir accès à notre compteur à notre guise ? car cela peut ce reproduire

Notre assurance ne prend pas en charges la perte d'eau

nous allons faire appel à notre aide juridique mais si vous avez déjà été dans ce cas et comment cela c'est régler nous somme preneur ? y a t'il moyens de ce retourne contre le syndic et de ne pas payer ?

merci pour toutes vos réponses à venir

Par **youris**, le **11/10/2021** à **20:06**

bonjour,

le syndicat de copropriété, cela n'existe pas, il existe le syndicat des copropriétaires et le syndic.

voyez votre syndic pour avoir accès à votre compteur d'eau.

lorsqu'on part d'un logement ou lorsqu'on y arrive, il faut relever les compteurs relatifs à ce

logement (eau, gaz, électricité).

salutations

Par **Marck.ESP**, le **11/10/2021** à **21:03**

Bonjour,

Lorsque vous avez acheté l'appartement, l'index du compteur vous a-t-il été communiqué ?

Une erreur de relevé à ce moment là n'est pas à exclure...

Le fait que les compteurs soient sous clés vous interdit-il l'accès à votre robinet de coupure générale ?

Si oui, c'est irrégulier et vous pouvez mettre en demeure le syndic de vous donner accès ces points de coupure des réseaux privatifs doivent être accessibles par le copropriétaire concerné.